

# Le Serrissien

[www.serris.fr](http://www.serris.fr)

N° 112  
JUILLET  
2020



/ Dossier

## Continuons d'agir ensemble pour Serris

/ COUP D'ŒIL

■ FERME DES COMMUNES : SAISON 2020-2021

À L'AFFICHE

■ PERMIS JEUNES

**Serris**  
Val d'Europe

P. 4

## ZAPPING

En bref et en images  
Les Journées de la BD

P. 8

## COUP D'ŒIL

Serris à l'heure du confinement  
Budget 2020

Planète Sport saison 2020-2021

Des actions culturelles  
à destination des écoles

Recensement plan canicule

La Ferme des Communes :  
vivez la culture !

P. 18

## RENCONTRE

avec Jacques BOUVROT

Pt. 20

## DOSSIER

Continuons d'agir ensemble  
pour Serris

P. 32

## ASSOCIATION

Infinity Gymnastics Val d'Europe

P. 34

## ÉCONOMIE

Spirit : toujours plus d'activités  
économiques à Serris  
Serris aide ses restaurants  
Le marché de Serris vous accueille

P. 36

## CADRE DE VIE

Une nouvelle balayeuse  
Modification simplifiée N°3 du PLUI  
Serris, ville fleurie  
Pelouse et haie : quelques rappels  
Collecte des déchets verts

P. 38

## DÉMOCRATIE

Expression politique

P. 39

## À L'AFFICHE

Permis Jeunes  
Bougez votre été



Mes chers concitoyens,

Je suis heureux de vous retrouver et de pouvoir remercier les Serrisais qui m'ont renouvelé leur confiance à plus de 80% des votants, et remercier mon équipe qui m'a fait l'honneur de me reconduire à la fonction de Maire de Serris.

La pandémie de Covid-19 nous a plongés en cette même période dans la gestion de crise sanitaire.

Malgré l'arrêt soudain des activités économiques, les services essentiels à la population ont été maintenus : pôles d'accueils en crèches, dans les écoles et centres de loisirs pour les enfants de personnels prioritaires du Val d'Europe, service d'accueil de la Mairie, service d'État-civil, Police municipale pour faire respecter les mesures de confinement et garantir notre sécurité, services techniques pour l'entretien courant de notre Ville.

En cette période de crise, notre mobilisation a été totale pour faire face à toutes ces situations inédites où malheureusement ordre et contre-ordre se sont succédés et se succèdent encore bien trop rapidement, nous empêchant constamment d'être

pleinement efficace. J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel municipal pour son engagement durant cette période difficile.

Le tourisme est l'un des secteurs de l'activité les plus touchés et nous savons qu'il est le moteur de l'économie de notre secteur. Nous sommes et serons au côté de chacun pour préserver le dynamisme de notre territoire. Cela s'est déjà traduit par une mise en œuvre de tous les moyens possibles pour aider les restaurateurs à exercer leur métier malgré les contraintes sanitaires, telles que l'occupation du domaine public gratuite et l'installation de nouvelles terrasses temporaires.

Cet été, malgré le contexte sanitaire, nous avons tenu à maintenir votre rendez-vous sportif « Bougez votre été », mais sous une forme différente, adaptée aux contraintes sanitaires. J'espère vous y rencontrer nombreux, pour poursuivre notre politique de Ville au service du plus grand nombre, quel que soit son âge. Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

**« Je suis heureux de vous retrouver et de pouvoir remercier les Serrisais qui m'ont renouvelé leur confiance à plus de 80% des votants. »**

**Philippe DESCROUET**  
Maire de Serris



### Suivez-nous

Sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
sur notre **page Facebook officielle**  
**VilleDeSerris**

En vous inscrivant  
sur la **newsletter**  
depuis [www.serris.fr](http://www.serris.fr)



### VILLE DE SERRIS

2, Place  
Antoine Mauny  
BP 15 - Serris  
77706  
Marne la Vallée  
CEDEX 4  
**Tél. 0160 43 52 00**  
Fax: 0160 43 08 13  
[contact@serris.fr](mailto:contact@serris.fr)  
[www.serris.fr](http://www.serris.fr)

### Accueil

Lundi : 14 h 00-18 h 00  
Du mardi au vendredi :  
9 h 00-12 h 00  
et 14 h 00-18 h 00  
Samedi : 9 h 00-12 h 00



**ANNULATION DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS PENDANT LE CONFINEMENT**

En raison du confinement et de la situation sanitaire empêchant l'organisation sereine des événements de la Ville et dans le cadre des recommandations gouvernementales, l'ensemble des événements et animations programmés jusqu'à fin août avaient été annulés.

En raison de l'allègement progressif des mesures sanitaires des animations sont à nouveau été proposées. Ainsi « Bougez votre été » revient dès cet été. Plus d'informations en 4<sup>e</sup> de couverture.



**FORMATION BAFA ▶**

Du 15 au 22 février, la Ville de Serris organisait une formation générale BAFA en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

29 jeunes de 17 à 25 ans dont 18 Serrisssiens ont pu développer les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur, acquérir des connaissances sur l'enfant, la vie collective, la réglementation, etc. et approfondir les compétences techniques et pédagogiques destinées à l'animation d'activités variées.

Ces jeunes pourront ensuite continuer leur formation pour exercer plus tard le métier d'animateur en accueil de loisirs ou en séjours de vacances.



**CARNAVAL DU RAM ▶**

Le 12 mars au matin, une ribambelle de princesses, pirates, dinosaures, lapins roses ou encore papillons, ont investi le gymnase Éric Tabarly!

Un joyeux festival de couleurs pour notre carnaval du RAM!

Assistants maternelles, parents et enfants ont pu se retrouver pour jouer, rire et partager un bon moment!



**LES VŒUX DU MAIRE**

Vendredi 31 janvier, le gymnase Olympe de Gougues a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. 1200 personnes étaient présentes pour assister à l'animation de FOLA Percussions, au concert de l'École de Musique Serrissienne et au discours du Maire de Serris. Au cours de ce dernier, Philippe DESCROUET a remis la médaille de la Ville à Jean-Paul BALCOU, Maire de Magny le Hongre et Président de Val d'Europe agglomération jusqu'en juin 2020 et à Denis GAYAUDON, élu de la Commune depuis 1989 et Maire honoraire de Serris. Patricia LEMOINE, Députée de la circonscription a également rendu hommage à ces élus qui ont cessé leur fonction après s'être pleinement investis sur notre secteur. Les invités ont pu ensuite profiter des buffets préparés par les restaurateurs du bourg et par le Lycée Émilie du Châtelet. La cérémonie s'est terminée sur la piste de danse grâce au concert du groupe 12viesdaniel et au DJ d'Elyaxevents. ▼



**◀ STAGE SPORT ET CINÉMA**

Du 10 au 14 février, les Serrisssiens de 10-14 ans ont pu partir à la découverte du cinéma et réaliser leur propre magazine TV, accompagnés par Griffes Productions du Carré d'Art !

Apprentissage des techniques de prise de vue/son et montage vidéo, écriture d'un scénario, fond vert, reportages des activités sportives également proposées lors du stage (parkour, sports traditionnels) mais aussi jeux d'acteurs étaient au programme.

Plus de photos  
www.serris.fr  
f Ville. de. Serris

**LA MOUSTACHE ET VERINO À LA FERME DES COMMUNES**

Samedi 1<sup>er</sup> février, la Ferme des Communes accueillait sur ses planches le spectacle *La Moustache*. Les comédiens, dont Patrick MILLE et Jean BENGUIGUI, nous ont fait vivre un réel moment de comédie de boulevard. Le public a ri du début à la fin! Merci pour cette soirée de détente.

Samedi 29 février, Verino était à Serris pour présenter son dernier spectacle. Après que Marine BAOUSSON ait chauffé le public « comme des betteraves », VERINO a pris la suite pour une soirée placée sous le signe du rire: parentalité, écologie, souvenir du collège autant de thèmes différents abordés avec beaucoup d'humour. Encore une salle comble et comblée à la Ferme des Communes. ▼





# Journées de la BD

**Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, Serris a accueilli une quarantaine d'auteurs pour les Journées de la BD.**

Le 29 février et le 1<sup>er</sup> mars, le gymnase Éric Tabarly accueillait les Journées de la BD à Serris. Outre les traditionnelles dédicaces, expos et caricatures, cet événement proposait également cette année de nouvelles animations.

En effet, samedi, les contes en bulles ont enchanté petits et grands tandis que l'atelier colorisation et la battle de dessin ont fait un carton le dimanche.

Le 9<sup>e</sup> art a définitivement sa place dans notre commune.

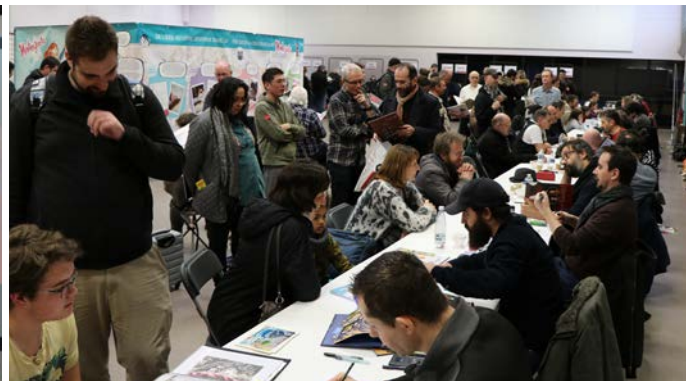
Merci à l'association Des Bulles dans la Marne pour ce superbe partenariat ainsi qu'aux auteurs et au public présents!

## Les coups de cœur des instances participatives

- Conseil Municipal des Enfants: *Camille Pétille tome I - Cap ou pas cap?* de OSSCINI et SESS.
- Conseil Municipal des Jeunes: *Sherlock Holmes - Enquêtes internationales* de CED et BOUTANOX.
- Conseil des Aînés: *Assassins, les psychopathes célèbres* de ROJZMAN et POURQUIÉ.



Plus de photos sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) ou en scannant le QR code





# Serris à l'heure du confinement



## DES AGENTS MUNICIPAUX MOBILISÉS POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Dès le début du confinement le 17 mars dernier, les agents municipaux se sont mobilisés pour garantir la continuité du service public dans ce contexte sanitaire inédit.

Les principales missions de la Ville ont continué à être assurées, physiquement ou en télétravail, dans le respect des consignes sanitaires.

L'ensemble des équipements publics (scolaires, culturels, sportifs...) ont été fermés, mais l'accueil de l'Hôtel de Ville est resté ouvert en semaine, sur rendez-vous uniquement pour les actes d'État civil urgents (déclarations de décès...) et une permanence téléphonique a été mise en place.

Les services administratifs essentiels ont été assurés, notamment grâce à la mise en place rapide du télétravail. Cela a été rendu possible grâce aux différents projets de modernisation de l'administration menés sur ce dernier mandat.

Le service Social a contacté chaque semaine 54 Serrisssiens vulnérables et a maintenu le portage de repas aux personnes âgées et/ou dépendantes.

D'autres métiers, dont la présence sur le terrain était indispensable, ont été mobilisés comme les policiers municipaux bien sûr. Les services techniques sont eux aussi restés opérati-

tionnels en assurant une astreinte (interventions d'urgence, contrôle des bâtiments publics, intervention sur la voirie, collecte des poubelles publiques). Ils ont également livré en porte-à-porte les sacs nécessaires à la collecte de déchets verts. Cette parenthèse a aussi été l'occasion pour nos équipes de réaliser des travaux d'entretien dans les groupes scolaires et de mettre en place les aménagements sécuritaires (plexiglass...) en vue du déconfinement, sur les points d'accueil du public à l'Hôtel de Ville.

Les personnels de la crèche « Les 1001 Bulles », de l'école Jean de La Fontaine et de l'équipement « Les P'tits loups » étaient également mobilisés pour accueillir les enfants des parents prioritaires (profession médicale, personnels des départements affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance, forces de l'ordre, etc.), Serris avait été réquisitionné pour accueillir les enfants des dix villes du Val d'Europe, que ce soit pendant le temps scolaire ou périscolaire, y compris le week-end et en vacances scolaires.

Merci à nos agents dévoués qui ont œuvré pour l'intérêt général, malgré les contextes personnels de chacun. Cette crise montre l'importance des services municipaux auprès de la population.

## NOS ASSOCIATIONS TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUES, MÊME CONFINÉES

Pendant le confinement, les associations de Serris sont restées actives afin de maintenir du lien avec leurs adhérents.

Infinity Gymnastics Val d'Europe et le Val d'Europe Football Club ont lancé des défis vidéos.

Le Studio de danse Graine d'Étoile a publié des vidéos de ses danseuses répétant leur chorégraphie.

Les professeurs de Serris Danse Val d'Europe et ceux de l'École de Musique serrissienne ont continué de transmettre leur discipline à travers des vidéos ou des visioconférences.

Le RCPC - Rugby Club du Pays de Meaux a publié les dessins des enfants du club avec bien sûr pour thème: le rugby.

Créa'Relax a proposé un tutoriel en photos pour réaliser son atelier de Pâques à la maison tandis que le ASCVE Dragons Cheerleading a mis en ligne des coloriages de cheerleaders à partager.

Image'in Serris a lancé un concours interne de photos avec un thème évident: « Le confinement ».

Dans cette période de fermeture d'école, le Handball CLUB Serris VE a proposé du soutien scolaire en ligne pour les jeunes du club du CE1 à la 3<sup>e</sup>. Une très bonne

initiative, comme celle du Val d'Europe FC qui a publié les fiches d'exercices Puissance foot présentées notamment par les joueuses de l'Équipe de France de football.

L'Oasis du Val d'Europe a continué ses missions de distribution de denrées.

À travers cette liste d'actions non exhaustive, nous pouvons voir l'importance du tissu associatif dans notre commune.

Un grand merci aux associations de Serris qui ont œuvré quotidiennement pour maintenir un lien social si important en cette période de confinement.



Dans la lutte contre la propagation du Covid-19, la commune de Serris a distribué 600 surblouses aux Berges du Danube, 600 ponchos au centre de Réadaptation Cardiaque Les Grands Prés de Villeneuve Saint-Denis. Chaque commerçant en activité sur Serris s'est vu remettre 50 masques par le Maire et son adjointe Dominique BRUNEL, grâce au soutien de la Région Île-de-France.

## 30 000 MASQUES POUR LES SERRISSIENS

Face au problème de livraison rencontré par le Département qui devait fournir deux masques par habitant, Philippe DESCROUET, Maire de Serris a pris la décision de commander en urgence près de 30 000 masques en tissu lavable, dont 5 000 pour enfants.

Plus de 80 personnes (bénévoles, élus, personnel communal, membres d'associations, Disney VolunteARS) ont ainsi arpenté les rues de Serris en une seule journée pour remettre, en porte-à-porte, deux masques de protection par adulte. Les Serrisssiens qui n'étaient pas présents au moment de la distribution ont récupéré leurs masques à l'Hôtel de Ville, lors de permanences ou encore au marché dominical. Les Serrisssiens ont également pu y obtenir des masques taille enfant (6-11 ans) qui n'avaient pas été distribués en porte-à-porte en raison d'un problème d'acheminement.







# Budget 2020 : poursuite des actions

Le lundi 15 juin, les élus de Serris ont voté le budget de la commune. Comme l'an passé, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a présenté un budget 2020 sans augmentation des taux locaux d'imposition. La commune a fait le choix de présenter ce budget après l'installation de la nouvelle équipe municipale pour lui permettre de s'approprier les grands enjeux budgétaires de l'année 2020.

## ■ Culture, Jeunesse, Sport et Vie Associative

- Construction du budget en considérant que l'ensemble des actions effectuées en 2019 étaient reconduites (Planète Sport, octobre Rose, Semaine bleue, Journées de la Bd sur 2 jours, lancement des illuminations de Noël, etc.). Les crédits alloués à ces actions ont donc été inscrits au budget et n'ont pas été revus malgré la crise sanitaire. Ces crédits ne seront peut-être pas utilisés; En revanche il y aura des coûts supplémentaires liés au COVID qui n'étaient pas prévus.
- Poursuite des actions auprès des jeunes avec entre autres :
  - l'organisation de séjours multisports;
  - la mise en place de stages BAFA;
  - une aide au permis de conduire;
  - des actions de prévention;
  - le maintien d'un Conseil Municipal des Enfants et un Conseil des Jeunes.

## ■ Urbanisme et d'aménagement

- Poursuite des acquisitions de terrains et de locaux commerciaux pour garder la maîtrise foncière si nécessaire. Prévision d'acquisition de trois coques commerciales place d'Amilly dans le cadre du projet d'aménagement du secteur en 2020-2021.
- Prolongation en 2020 de la construction de plusieurs projets démarrés en 2019 :
  - Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) communal;
  - Le centre de loisirs Pierre Perret;
  - La programmation d'un centre multiculturel et multigénérationnel.

## ■ Travaux et sécurité

- Poursuite des programmes d'entretien lancés sur plusieurs années :
  - Déploiement de la vidéo protection avec dix caméras supplémentaires prévues, la sécurité publique étant une des priorités

du mandat;

- Modernisation de l'éclairage public qui s'effectue au fil du temps sur les 1900 points lumineux de la ville;
- Programme d'économie d'énergie sur l'éclairage, à l'intérieur des bâtiments;
- Entretien et mise en sécurité des voiries et abords;
- Réfection des jeux extérieurs, notamment dans les écoles, commencé en 2019.

## ■ Systèmes d'Information

- Poursuite du déploiement du réseau fibre sur les bâtiments municipaux qui n'ont pas été raccordés.
- Mise en place progressive de tableaux numériques dans les écoles.
- Renouvellement du parc photocopieur et de l'infrastructure du réseau informatique.
- Développement du wifi (Wifi4eu). Programme subventionné par l'Union Européenne.

## D'où viennent les recettes de la Ville ?



Recettes de Fonctionnement  
16,7 M €

### Taxes locales

11,3 M €  
67,6 %

### Autres

0,2 M €  
1 %

### Conseil départemental de Seine-et-Marne

0,1 M €  
0,5 %

### Usagers communaux

1,1 m €  
6,3 %

### CAF

1,1 m €  
6,5 %

### Autres taxes

0,8 M €  
4,6 %

### État

0,5 M €  
3,1 %

### Val d'Europe agglomération

1,7 m €  
10,3 %

## PROVENANCE DES TAXES FONCIÈRES

ENTREPRISES

79 %

SERRISSIENS

21 %

0 %

D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION

+

Taux d'imposition de Serris en 2020 (inchangés depuis 2017)

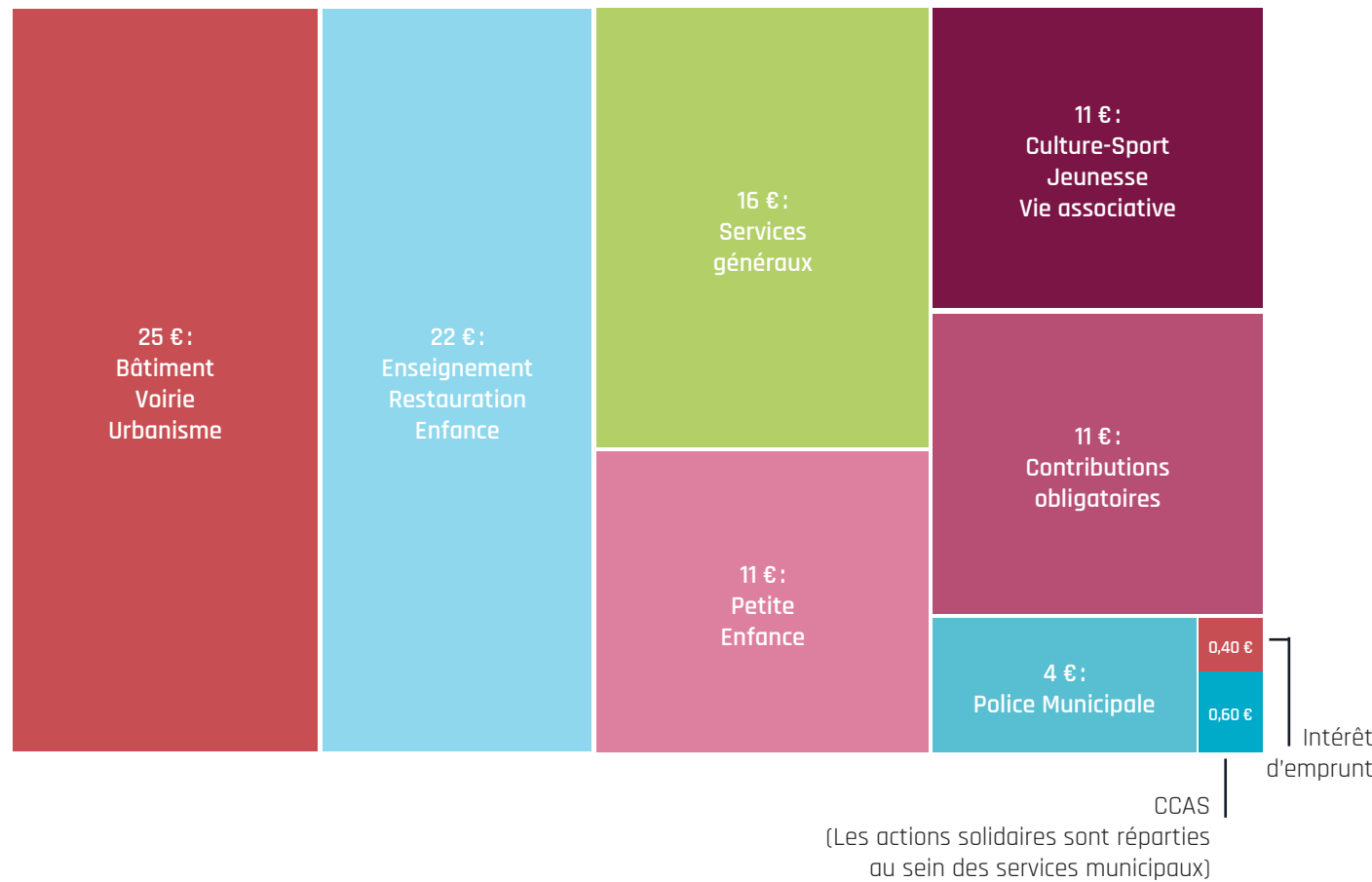
Taxe d'habitation : 18,83 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,11 %

Pour 100 € dépensés  
**la Ville consacre**



Dépenses de  
Fonctionnement  
**15,8 M €**



**1 660 €**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  
PAR HABITANT  
(MOYENNE DE LA STRATE :  
1029 € /HAB.)

**24 %**

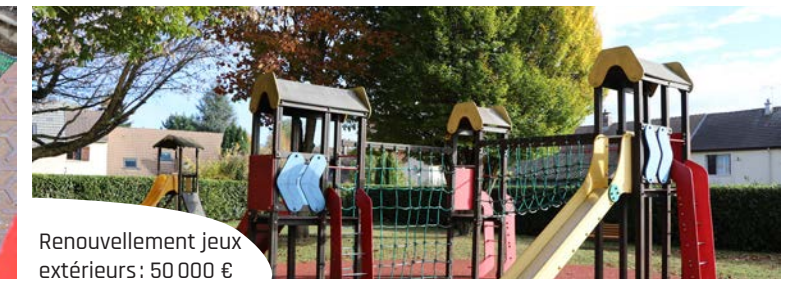
TAUX D'ENDETTEMENT  
(MOYENNE DE LA STRATE : 72 %)

**2 ANS**

CAPACITÉ DE  
DÉSENDETTEMENT  
(MOYENNE NATIONALE :  
5,4 ANS)

## Les **Dépenses d'investissement** 2020

Dépenses  
d'Investissement  
**3,8 M €**





# Planète Sport saison 2020-2021



Les inscriptions pour la nouvelle saison de Planète Sport ont débuté le 6 juillet. Que vous soyez en maternelle ou à la retraite, Planète Sport pourra vous satisfaire.

Depuis de nombreuses années, plusieurs générations de Serrisiens ont profité des multiples activités sportives et ludiques proposées par Planète Sport, et ceci quel que soit leur âge. Planète Sport est en effet le symbole de la très forte volonté des élus de développer le sport pour tous.

Le sport pour tous, c'est proposer des activités à tous les sportifs, qu'ils soient débutants, accomplis, jeunes, ou plus âgés. Avec Planète Sport Enfants (EMS ou École Municipale des Sports), Planète Sport Adultes, Planète Sport Aînés et Planète Sport Santé, toutes les tranches d'âge, des élèves de maternelle à nos seniors peuvent profiter du savoir faire Planète Sport.

Le sport pour tous, c'est aussi permettre au plus grand nombre d'avoir

les moyens d'accéder financièrement à Planète Sport. Avec des adhésions annuelles à 40 € pour Planète Sport adulte ou Planète Sport Aînés ou en-

core des tarifs soumis au quotient familial entre 7,60 € et 65,89 € pour les enfants serrisiens, un réel effort a été fait pour que tous puissent avoir accès à Planète Sport.

Le sport est le liant indispensable d'une ville en bonne santé et nous réaffirmons notre attachement à Planète Sport tout en relevant le défi de proposer des animations adaptées!

Le Label « Ville Ludique et Sportive » que Serris a obtenu est une belle récompense partagée par tous.

Avec ce dispositif complémentaire aux associations, notre but est de continuer à donner envie aux Serrisiens de participer, de manière ludique, à des animations sportives.

Planète Sport, c'est une pratique sportive intergénérationnelle qui œuvre au bien vivre à Serris.



Guide Planète Sport sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) ou en scannant le QR code ci-contre



## ■ Planète Sport Enfant (École Municipale des Sports)

- Maternelle petite section: samedi, 9 h 30 - 10 h 15
- Maternelle moyenne section: samedi, 10 h 30 - 11 h 30
- Maternelle grande section: samedi, 11 h 30 - 12 h 30
- Élémentaire Jules Verne: lundi, 16 h 30 - 18 h 00
- Élémentaire Robert Doisneau: mardi, 16 h 30 - 18 h 00
- Élémentaire Jean de La Fontaine: jeudi, 16 h 30 - 18 h 00
- Élémentaire Pierre Perret et Henri Matisse: vendredi, 16 h 30 - 18 h 00

## ■ Planète Sport Adultes

- Sports bien-être: vendredi, 19 h 00 - 20 h 15
- Sports collectifs et individuels: vendredi, 20 h 30 - 21 h 45

## ■ Planète Sport Aînés et Planète Sport Santé

- Sports collectifs et individuels: lundi, 9 h 30 - 10 h 30
- Sports bien-être: jeudi, 14 h 30 - 15 h 30

## ■ Stages Planète Sport

### • Stage de Toussaint

Du 19 au 23 octobre 2020

Pour les enfants du CP au CM2

Thème: Sport et Musique

### • Stage d'Hiver

Du 15 au 19 février 2021

Pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

Thème: Sport et e-Sport

### • Stage de Pâques

Les après-midi du 26 au 30 avril 2021

Pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la Terminale

Thème: découvertes sportives, culturelles et sorties.

Inscriptions à la carte

## PLUS D'INFOS

Informations et inscriptions: Service Accueil Famille: au 0160435200 ou [accueilfamille@serris.fr](mailto:accueilfamille@serris.fr)



## Des actions culturelles à destination des écoles

■ Les actions culturelles de la Ville de Serris ne se limitent pas à la programmation de La Ferme des Communes. Afin que la culture soit accessible au plus grand nombre, les élus ont souhaité que des actions culturelles soient menées en partenariat avec les écoles primaires, le collège et le lycée de la ville.

### Ça bulle dans les écoles de Serris

Dans le cadre des Journées de la BD à Serris 2020, plusieurs actions ont ainsi été menées dans les écoles et le collège de Serris en association avec des Bulles dans La Marne.

Des ateliers « réalisation d'une planche de BD » ont ainsi eu lieu à Jean de La Fontaine, Robert Doisneau, Jules Verne et Henri Matisse. Encadrés par un dessinateur professionnel, les enfants ont fait parler leur imagination débordante et ont réalisé des planches toutes plus créatives les unes que les autres!

Le Collège Madeleine Renaud a ensuite accueilli Jean-Christophe DERRIEN qui a présenté son métier de scénariste à cinq classes de troisième et sa série de BD "Résistances" qui prend place pendant la seconde guerre mondiale.

### De La Fontaine à Booba

Mardi 25 février, la Ferme Des Communes a accueilli le spectacle *De La Fontaine à Booba*, par la compagnie La Chouette Noire. Cette pièce de Valentin MARTINIE, avec Michaël DELACOUR et Guillaume LOUBLIER, a été programmée par la ville de Serris à la demande des professeurs de français du Lycée Émilie du Châtelet.

Cette comédie, présentée aux élèves de premières, mélange les genres avec humour et propose tour à tour joyeux clash, battle et discussion sur le fond et la forme: l'un des personnages, classique, respecte le texte à la lettre; l'autre, moderne, se permet tout pour le rendre accessible et s'exprimer pleinement.

À la fin de la représentation, les lycéens ont pu échanger avec les comédiens sur la pièce qu'ils avaient vue, la question de savoir si Jul est un rappeur, les aspects de leur métier, la création d'une pièce...

Un après-midi culturel riche, divertissant et instructif pour les lycéens.

## Recensement plan canicule

■ Toute l'année, la Ville de Serris propose aux personnes fragiles et vulnérables de s'inscrire au registre canicule. Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative. Cette liste est transmise à la Préfecture afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. **Le C.C.A.S. de la Ville de Serris prendra aussi contact régulièrement avec les personnes concernées lors de situations de canicule afin de s'assurer qu'elles aillent bien.**

Pour vous inscrire ou inscrire un proche auprès des services de la ville de Serris, il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr).



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15



# Saison 2020-2021



## La Ferme des Communes : vivez la culture !

Après une saison écourtée, la Ferme des Communes est impatiente de vous retrouver dès le mois d'octobre. Au programme, des goûters-spectacles pour les plus jeunes, des spectacles d'humour, de théâtre et de musique pour les plus grands, tout le monde y trouvera son bonheur.

L'artiste qui inaugurera cette saison 2020-2021 est celui qui aurait dû clôturer la précédente saison : Florent PEYRE. Une chance pour tous ceux qui n'avaient pas pu le voir en raison du confinement.

Le spectacle qui suivra est le symbole de la volonté des élus de la Ville de faire découvrir des talents, notamment aux jeunes qui fréquentent moins les salles de spectacle. *La Journée de la Jupe*, de Jean-Paul LILIENTHAL sera ainsi proposée aux élèves de Serris scolarisés de la 4<sup>e</sup> à la Terminale lors d'une séance dédiée. Cette pièce de théâtre aborde les questions de la religion, de l'égalité hommes/femmes et du harcèlement au sein d'un lycée.

Le théâtre sera aussi à l'honneur avec *Romanesque* de Lorant DEUTSCH, qui vous invite avec humour à découvrir l'histoire de la construction de la langue française; avec *Fleurs de Soleil* de Simon WIESENTHAL qui aborde la question

du pardon et dans laquelle Thierry LHERMITTE donne vie à tous les personnages de cette incroyable histoire; avec *La famille Ortiz* de Jean-Philippe DAGUERRE: une histoire fantastique sur les méandres de la famille et de ses secrets et enfin avec *Dix ans après*, de David FOENKINOS, avec Bruno Solo.

Cette saison vous proposera à nouveau des humoristes de talents, tels Arnaud DUCRET, CARTMAN, PANAYOTIS et Élodie POUX qui vous présentera son tout nouveau spectacle, *Le syndrome du Playmobil*, après une résidence de quelques jours à la Ferme des communes. Sans oublier le Festival International de l'Humour de Serris qui reviendra du 22 au 24 mai 2021 pour sept spectacles rassemblant des artistes de renom et un concours de jeunes talents mettant à l'honneur la nouvelle génération!

La Ferme des Communes vous présentera également deux rendez-vous musicaux. LES FILLS

Les spectacles ont lieu à 21 h 00, sauf *Haut les nains!* et *Nomi-Nomi* qui se déroulent à 15 h 00.

MONKEY mixeront énergie, humour et poésie pour transporter petits et grands, dans un monde suspendu entre ciel et terre. Deux goûters-spectacles sont programmés pour les plus jeunes: le 20 décembre 2020, le Théâtre de l'Écume vient revisiter l'histoire de Blanche neige avec fantaisie, un récit théâtral relevé et poétique; *Haut les nains!* NOMI-NOMI, la révélation de la chanson pour enfants nous présentera ensuite son spectacle qu'elle devait jouer en mars dernier.

Et puisque la culture est présente hors des murs de la Ferme des Communes, la douzième édition des Journées de la BD vous proposera à nouveau de venir à la rencontre d'auteurs talentueux et de participer à de nombreuses animations. Enfin, le nouveau projet, « Une année, un continent », mettra à l'honneur l'Afrique. Le berceau de l'humanité inaugurera logiquement ce cycle de découvertes et d'ouvertures sur le monde.

Soyez au rendez-vous de cette nouvelle saison passionnante!

### Spectacles de la dernière saison ayant été reportés



**FERME DES COMMUNES**  
8 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris  
Tél. 0160 43 52 00  
[www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)  
fermedescommunes

Billetterie en ligne sur [www.fermedescommunes.fr](http://www.fermedescommunes.fr)

Billetterie également disponible sur :  
(frais de gestion supplémentaires)

[www.fnacspectacles.com](http://www.fnacspectacles.com)  
[www.ticketmaster.fr](http://www.ticketmaster.fr)  
[www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com)



# Rencontre avec Jacques BOUVROT

Directeur de l'école élémentaire Jean de La Fontaine depuis septembre 2003, Jacques BOUVROT nous parle de son métier pendant cette période particulière que nous venons de vivre. Rencontre avec un directeur d'école qui a dû et su s'adapter pour assurer au mieux l'accueil des enfants.

## Comment avez-vous réagi à l'annonce de la fermeture des écoles ?

Il a fallu réagir au plus vite car l'annonce de la fermeture a eu lieu très peu de temps avant le confinement. Nous n'étions absolument pas préparés. Il a fallu improviser, comme pour trouver des solutions techniques pour communiquer avec les parents. Pendant toute la première semaine, ça a été une réorganisation totale, des ajustements, des changements de boîte mail, des questionnements pour pouvoir fonctionner de manière uniforme, etc. Il a fallu trouver comment assurer la continuité pédagogique. On avait comme directives de ne travailler que les domaines fondamentaux, les maths et le français. Au fur et à mesure du confinement, nous avons eu accès à plus de ressources utilisables. Même si la majorité des élèves disposait d'un équipement informatique, il a fallu aussi trouver des solutions de prêt de matériel pour les quelques parents qui n'en possédaient pas.

## Le groupe scolaire a été désigné comme pôle d'accueil des enfants de personnels prioritaires. Comment cela s'est-il déroulé ?

À partir du lundi 23 mars, l'école Jean de La Fontaine a été pôle d'accueil des enfants du personnel prioritaire et là encore il a fallu s'adapter. Nous avons accueilli 4-5 élèves par semaine dans les locaux de l'école maternelle, avec un protocole d'accueil à mettre en place, piloté à distance par l'inspecteur de l'Éducation Nationale, M. SAUGEAY. La première semaine, ce ne sont pratiquement que les enseignants de Jean de La Fontaine qui se sont portés volontaires pour se relayer par demi-journée. Puis, après avoir envoyé un mail à mes collègues directeurs des autres écoles de Serris, très rapidement, des enseignants de la commune mais aussi de toute la circonscription du Val d'Europe se sont portés volontaires. Je tiens à souligner la grande implication des animateurs, essentiellement ceux de la commune de Serris qui ont eu un rôle très important, les enfants étant parfois accueillis de 7 heures du matin à 19, voir 20 heures, sans compter les vacances scolaires. La qualité du partenariat tant avec l'éducation nationale qu'avec la Mairie a permis que l'on puisse mettre en place ce pôle d'accueil pour les élémentaires de Serris et pour les maternelles des 41 écoles de la circonscription de Val d'Europe.

Le protocole sanitaire imposait le port du masque pour les adultes et la distanciation ; ce fut très difficile à mettre en place, car les enfants étaient très jeunes et étaient déjà dépaysés par le changement d'école. On a essayé au maximum de faire respecter certaines règles mais, il faut être sincère, ils cherchaient à jouer ensemble ou à échanger des jeux. Une ATSEM volontaire a assuré la désinfection du matériel utilisé. Avoir pu accueillir ce



Le regard des parents a changé sur le métier d'enseignant après cette période. »

Jacques BOUVROT, directeur de l'école élémentaire Jean de La Fontaine depuis 2003 connaît bien cet établissement ; c'est là qu'il a commencé sa carrière en 1989, et c'est là qu'il souhaite la terminer.

pôle d'accueil est une grande satisfaction pour moi et je tiens à remercier l'ensemble des volontaires qui y ont contribué. Les parents étaient très contents de ce pôle et nous avons reçu beaucoup de remerciements.

## Comment s'est déroulée la première phase de déconfinement ?

Toute une procédure devait être mise en place pour pouvoir assurer la réouverture partielle des écoles avec un protocole imposant une limite de 15 enfants par classe, sous réserve que l'espace le permette. Grâce à une forte mobilisation des services de la mairie et une équipe très dynamique, nous avons été en mesure d'enlever des tables, déplacer, condamner des espaces, faire un marquage au sol, des affichages, etc. Le 25 mai, les écoles ont pu rouvrir pour un retour timide des écoliers. Sur un effectif de 150 élèves, on en a accueilli seulement 32 le jour de la rentrée, puis 68 le 15 juin. On a bien vu que ces élèves et leurs parents avaient d'abord une certaine appréhension. Vu l'effectif, les enfants ont pu bénéficier de l'école en continu et n'ont pas eu besoin de profiter de l'alternance mise en place par la ville entre école et centre de loisirs. Pendant cette période, les animateurs prenaient des petits groupes d'enfants pour pratiquer de l'activité physique, des jeux. Ce fut très apprécié, autant par les élèves que par les enseignants, car ça nous a permis d'avoir des groupes encore plus restreints pour assurer du soutien scolaire. Durant cette phase, nous devions aussi maintenir la continuité pédagogique à distance.

## Puis vient la deuxième phase de déconfinement

Le 22 juin, marque le retour obligatoire des élèves à l'école. 120 enfants ont été accueillis selon un troisième protocole. Nouveau réaménagement des classes avec le devoir de respecter un mètre entre chaque élève en élémentaire. Les services techniques sont intervenus à nouveau pour remettre des tables, enlever certains équipements, etc. On a réussi à réaménager les classes. Par contre, il n'y avait pas de contrainte de distanciation à l'extérieur des classes. Nous avons respecté le fait de ne pas brasser les groupes. On a insisté beaucoup sur les gestes barrières et le lavage des mains, même si ceci devrait être une règle de base, quelle que soit la situation. Les enfants étaient excités de revenir à l'école et de retrouver leurs camarades. Il a fallu gérer les retrouvailles et leur faire respecter les règles fixées.

## Une leçon à tirer de tout ça ?

On a été face à une situation totalement inédite. Comme me l'a confirmée ma mère qui était elle-même directrice d'école, elle n'a jamais connu de fermeture nationale des écoles. Il a fallu être très réactif, mettre en place énormément de choses en très peu de temps. Les directives académiques nous préparent à des situations que l'on espère ne jamais connaître comme les risques majeurs ou les attentats, mais là, personne n'était formé à cette crise. Je suis satisfait de la grande capacité d'adaptation de mes collègues et de ce qui a été fait pour empêcher le décrochage scolaire. Même si je pense qu'à la prochaine rentrée, quelle que soit la classe, il va falloir faire une remise à niveau, des réajustements dans les apprentissages. Cela va nécessiter une plus grande concertation avec les collègues pour savoir où ils se sont arrêtés, ce qu'il faut reprendre, etc.

Je pense aussi que le regard des parents a changé sur le métier d'enseignant après cette période. Nous avons eu beaucoup de retours de parents qui nous ont dit « franchement, je vous tire mon chapeau, je ne pourrais pas faire ce que vous faites, c'était déjà dur d'assurer la classe à la maison alors que l'on n'a pas 25 élèves... » Globalement, les parents ont été reconnaissants de ce que nous avons réalisé et se rendent bien compte de la difficulté de la gestion d'une classe, avec l'hétérogénéité ou encore les problèmes de comportement.



# Continuons d'agir ensemble pour Serris



Philippe  
DESCROUET  
Maire de Serris

En me confiant à nouveau la gestion de notre commune, vous avez fait le choix de la poursuite de notre projet engagé au service des habitants de Serris et du Val d'Europe.

« Dire ce que l'on va faire... et faire ce que l'on a dit ! ». Avec mon équipe, lors de mon premier mandat, nous avons mis un point d'honneur à respecter cet engagement en réalisant la quasi-totalité de notre programme. Il en sera de même pour ce second mandat.

Avec notre équipe municipale et nos 240 agents communaux que je tiens à remercier pour leur dévouement, nous avons fait de Serris une ville sûre et agréable, une ville propre, dynamique et moderne, une ville verte où les familles se sentent bien...

Nous allons continuer à faire de Serris une ville qui allie modernité et respect de son identité, une ville qui réconcilie l'urbain et l'humain, une ville qui préserve son équilibre social et l'harmonie entre ses différents quartiers, une ville où l'échange et le partage nous rassemblent, là où d'autres divisent, une ville où le vivre ensemble prend tout son sens.

À la tête d'une équipe fortement renouvelée, composée de femmes et d'hommes, nous avons pour seule ambition de continuer à faire de Serris la ville dynamique où il fait très bon vivre.

La sécurité, la tranquillité publique, l'environnement et la transition écologique seront au cœur de notre action pour ce nouveau mandat.

Pour cela, soyez assurés que nous continuerons à mettre toute notre énergie et toute notre passion au service de nos habitants, de notre ville et du Val d'Europe.



# Résultats des élections municipales

## CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS

Philippe DESCROUET

## VIVONS SERRIS AUTREMENT

Fatiha GUÉRIN

**80,05 %**  
des suffrages exprimés  
1216 voix

**19,95 %**  
des suffrages exprimés  
303 voix

**4 814**

INSCRITS

**1 582**

VOTANTS

**27**

VOTES PAR  
PROCURATION

**32,86 %**

TAUX DE PARTICIPATION

**35**

MOYENNE NATIONALE

**1 519**

SUFFRAGES EXPRIMÉS

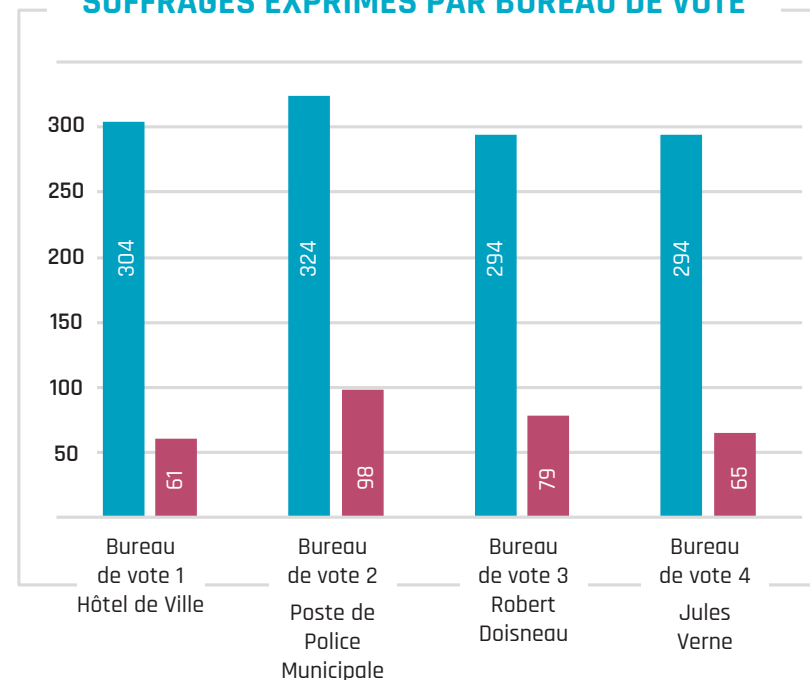
**35**

BULLETINS  
BLANCS

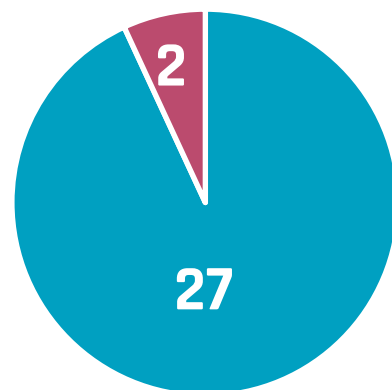
**28**

BULLETINS  
NULS

## SUFFRAGES EXPRIMÉS PAR BUREAU DE VOTE



## NOMBRE D'ÉLUS PAR LISTE



CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS

VIVONS SERRIS AUTREMENT

## Le rôle du Maire

Source : vie-publique.fr

Le Maire bénéficie d'une "double casquette": il est à la fois agent de l'État et il agit au nom de la commune en tant que collectivité territoriale.

Le Maire est élu par le Conseil Municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales. »

### EXÉCUTIF DE LA COMMUNE

Il prépare et exécute les décisions du Conseil Municipal.

Il exerce des compétences déléguées par le Conseil Municipal et doit alors lui rendre compte de ses décisions.

Il est le **chef de l'administration communale.**

Il est chargé des **pouvoirs de police** (maintenir l'ordre public, comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.).

Il prend des arrêtés municipaux.

Il passe les marchés publics, signe les contrats et gère le patrimoine communal.

Il représente la commune en justice.

### AGENT DE L'ÉTAT

Il est officier d'état Civil.

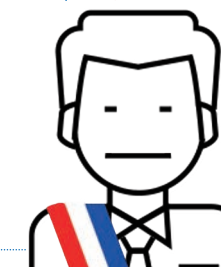
Il est officier de police judiciaire.

Il organise les élections (bureaux de vote, etc.).

Il statue sur les demandes d'inscriptions sur les listes électorales.

Il est chargé du recensement citoyen.

Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune.



**6 ANS**  
DURÉE DU MANDAT

## Le rôle du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune (article L. 2121-29 du CGCT). Les affaires de la commune ne correspondent pas à des domaines d'activité déterminés, mais elles se caractérisent par le but d'intérêt public communal poursuivi par le Conseil Municipal en décidant d'intervenir.

Les membres du Conseil Municipal sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. »

Le Conseil Municipal délibère sur tous les **sujets d'intérêt local**: il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal...



Le Conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations.

Le Conseil Municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. La séance est, sauf exception, ouverte au public.



Vos  
élus  
2020  
2026



**Philippe  
DESCROUET**

**Maire de Serris**  
Conseiller  
communautaire

**GROUPE MAJORITAIRE**



**Luc  
CHEVALIER**

**1<sup>er</sup> Adjoint au Maire  
délégué  
aux Travaux, Bâtiments  
et au Cadre de vie**  
Conseiller  
communautaire



**Dominique  
BRUNEL**

**Adjointe au Maire  
déléguée  
à la Culture,  
aux Commerces et aux  
Animations locales**  
Conseillère  
communautaire



**Loïc  
MINIER**

**Adjoint au Maire  
délégué  
à la Stratégie  
et au Développement  
numérique**  
Conseiller  
communautaire



**Martine  
WITON**

**Adjointe au Maire  
déléguée aux Affaires  
sociales, au Logement,  
aux Solidarités, aux  
Ressources humaines,  
à l'Événementiel  
et au Protocole**  
Conseillère  
communautaire



**Henri  
PEREZ**

**Adjoint au Maire  
délégué  
à la Jeunesse  
et aux Sports**



**Noura  
BELLILI**

**Adjointe au Maire  
déléguée  
aux Affaires scolaires  
et périscolaires,  
et à l'Enfance**



**Franck  
BROLLIER**

**Adjoint au Maire  
délégué  
à la Vie des quartiers,  
à l'Animation  
et la Vie associative,  
au Jumelage et la  
Communication**  
Conseiller  
communautaire



**Christelle  
PETIT**

**Adjointe au Maire  
déléguée  
à la Petite enfance,  
au Droit des Femmes  
et de la Famille**  
Conseillère  
communautaire



**Aurore  
CAPDEVILA**

**Conseillère municipale**  
Référente Transport,  
Mobilité et Transition  
écologique  
Conseillère  
communautaire



**Alain  
DELJEHIER**

**Conseiller municipal  
délégué  
à l'Urbanisme  
opérationnel  
et au Conseil des aînés**  
Conseiller  
communautaire



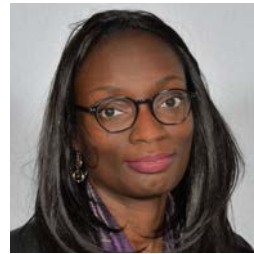
**Véronique  
HORTENSE**

**Conseillère municipale  
déléguée  
aux Finances  
et à la Citoyenneté**



**Servais  
YAHOUÉDÉOU**

**Conseiller municipal  
délégué  
aux Seniors  
et aux Liens  
intergénérationnel**



**Rodia  
TÉTÉ**

**Conseillère municipale**



**Francis  
TSARAMANANA**

**Conseiller municipal  
délégué aux  
Commissions  
de sécurité et  
d'accessibilité, et à la  
Propreté urbaine**



**Michèle  
AKPANE**

**Conseillère municipale**



**Mickaël  
BODIER**

**Conseiller municipal**



**Micheline  
BARO**

**Conseillère municipale**



**Rodolphe  
LE GUEN**

**Conseiller municipal**



**Amina  
HAMADEH**

**Conseillère municipale**



**Francis  
ROBIN-LEROY**

**Conseiller municipal**



**Aline  
ENNUYER**

**Conseillère municipale**



**Patrice  
GOUDOU**

**Conseiller municipal**



**Martine  
GUILHEM**

**Conseillère municipale**



**Anicet Jude  
FABRIANO**

**Conseiller municipal**



**Maria-Pia  
MANZANO TORRES**

**Conseillère municipale**



**Marin  
UNG**

**Conseiller municipal**

**GROUPE MINORITAIRE**



**Fatiha  
GUERIN**

**Conseillère municipale**



**Dimitri  
ARCIS**

**Conseiller municipal**



# Les nouveaux projets 2020-2026

Retrouvez une sélection des nouvelles actions du programme politique qui seront menées à Serris dans les six prochaines années.



Sécurité

- Recruter progressivement des Policiers municipaux supplémentaires pour une présence le dimanche et la nuit.
- Atteindre 100 caméras de vidéosurveillance sur la commune.
- Favoriser l'installation d'un centre intercommunal de supervision urbain de vidéoprotection.
- Équiper les policiers de caméras piétons.
- Mettre en place la videoverbalisation sur les zones à sécuriser.



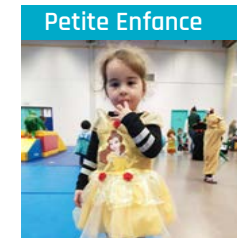
Cadre de vie et transition écologique

- Viser l'obtention de la 4<sup>e</sup> fleur.
- Réaliser les jardins familiaux et le Parc du Centre urbain.
- Élaborer une gestion adaptée des espaces verts face aux changements climatiques, favoriser la biodiversité et une végétation résiliente.
- En prolongement de l'étude sur les désordres générés par les arbres, et après concertation des riverains, mener des abattements progressifs et des réaménagements par de nouveaux espaces.
- Lancer une campagne de sensibilisation sur l'écocitoyenneté, le respect de l'environnement et la propreté urbaine.
- Soutenir la création de pistes cyclables et de liaisons douces dans les futurs quartiers.
- Diminuer l'impact carbone de la Ville sur l'environnement par des indicateurs dans tous les domaines.
- Supprimer l'utilisation de bouteilles en plastiques sur la commune en fournissant des gourdes aux élèves, au personnel communal et aux associations de Serris.



Aménagement, logement et transports

- Aux côtés des habitants, obtenir une réglementation efficace de l'État pour nous permettre de lutter contre l'augmentation inquiétante du nombre de meublés touristiques de type AirBnB.
- Défendre la spécificité du Bourg face au projet de la Phase 5 d'Euro Disney.
- Être très attentif à la planification et à l'emplacement des nouveaux projets.
- Réaménager la place de la Ferme d'Amilly pour y accueillir de nouveaux commerces.
- Favoriser les projets urbains écoresponsables et peu consommateurs d'énergie.



Petite Enfance

- Construire un bâtiment 100 % dédié au RAM communal (réseau d'assistantes maternelles).
- Amplifier le partenariat avec les assistantes maternelles (formations, soutien).
- Créer sur le site Internet de la ville une page dédiée aux disponibilités des assistantes maternelles.
- Favoriser la création d'une micro-crèche dans le quartier de la ZAC du Pré de Claye.
- Continuer à promouvoir un véritable projet éducatif : apprentissage de la langue des signes adaptée aux bébés, période d'adaptation dans les crèches...

- Procéder à l'installation progressive de tableaux numériques interactifs.
- Encourager l'inclusion des enfants autistes ou porteurs de handicap dans les classes classiques.
- Favoriser l'éveil des élèves à l'écoresponsabilité et à leur relation à la nature.
- Développer des actions de sensibilisation sur les usages des outils numériques et des écrans.
- Limiter au maximum l'usage du plastique et du jetable dans les

cantines et écoles (fourniture de gourdes).

- Favoriser les produits bio et les circuits courts dans la restauration scolaire et éviter le gaspillage.
- Étudier, avec les communes voisines et VEA, la possibilité d'installer une cuisine centrale sur le territoire.
- Contribuer à l'implantation d'une école de la 2<sup>e</sup> chance sur le Val d'Europe.



Enseignement



Enfance

- Organiser des échanges intergénérationnels lors de journées dédiées dans les centres de loisirs
- Développer les coins lecture dans les centres de loisirs pour donner le goût de la lecture aux enfants.
- Initier auprès des enfants et des jeunes un programme de sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble.
- Devenir « Ville Amie des Enfants » en partenariat avec l'UNICEF.

## — Poursuite des actions engagées

Les actions menées par la Ville, guidées par la volonté de continuer à faire de Serris une ville solidaire, dynamique, animée, agréable pour tous seront évidemment maintenues et développées avec toujours comme but : le « vivre ensemble ». Seront, par exemple, maintenues :

- Un niveau d'accueil suffisant sur l'ensemble des modes de garde Petite Enfance.

- La qualité reconnue de l'accueil dans nos centres de loisirs.
- L'investissement régulier pour l'entretien des écoles.
- La poursuite des économies d'énergie de fluides et de consommables dans tous les domaines.
- La lutte contre les incivilités.
- Les réunions de quartier.
- Le soutien fort au monde associatif.

- L'organisation d'événements festifs pour animer la ville.
- Journée à la mer pour 1 €,
- Les offres pour la jeunesse (stage BAFA, bourse au permis de conduire, sorties).
- Le tout avec une fiscalité modérée.



## Jeunesse



- Accompagner l'essor du flow Park.
- Proposer un « coup de pouce » financier aux jeunes en contrepartie de menus travaux dans les services municipaux.
- Contribuer à un Bureau Information Jeunesse intercommunal.
- Reconduire chaque année l'aide au permis de conduire en contrepartie d'une semaine au sein des services municipaux.
- Promouvoir le sport dans l'offre jeunesse par la découverte sportive (stage, initiations, rencontres...).

- Permettre un accès à la culture pour tous par une aide au financement des cotisations aux jeunes les plus démunis.
- Renforcer la formation musicale sur la commune en développant les partenariats locaux.
- Définir un véritable partenariat avec nos écoles en matière culturelle.
- Amener la création artistique dans l'espace public et l'ouvrir à tous les publics.
- Proposer des stages autour du théâtre ou de la danse pendant les vacances scolaires.

## Culture



## Animation et vie associative



- Renforcer le partenariat avec le Comité des Fêtes et le placer au cœur de l'animation de proximité de la ville.
- Poursuivre et développer les actions en faveur des familles: journée à la mer à 1 €, sortie culturelle à 1 €, cinéma à 1 €.
- Organiser des tournois pour tous les publics (échecs, scrabble, cartes, E-sport).
- Confirmer le jumelage esquissé en 2018 pour des échanges avec les jeunes, les aînés et les écoles.

## Sport



- Permettre la pratique du sport pour tous par une aide au financement des cotisations aux jeunes les plus démunis.
- Renforcer le sport-santé en famille en organisant des actions sportives régulières dans l'espace public.
- Favoriser des pratiques sportives diverses au sein de toutes les activités municipales, écoles, collège...
- Valoriser le Label « Terre de jeux JO 2024 » et devenir un centre de préparation officiel.
- Construire des jumelages sportifs entre Serris et des communes partenaires.

## Solidarité



- Créer des journées d'échange et de concertation sur le thème « mieux vivre son handicap à Serris ».
- Poursuivre l'accueil d'enfants autistes dans les écoles et l'étendre au sein du collège avec le Département.
- Poursuivre notre soutien à l'épicerie solidaire et favoriser son rayonnement sur le Val d'Europe.
- Contribuer à l'animation de la résidence personnes âgées dans le Bourg.
- Permettre aux jeunes dont les familles sont en difficulté d'avoir accès au sport et à la culture.

## Santé



- Inciter à la création de nouveaux centres médicaux sur le territoire.
- Avec Val d'Europe Agglomération, favoriser et inciter à l'installation de médecins, de spécialistes et plus généralement de l'ensemble des acteurs du milieu médical.
- Poursuivre et favoriser l'information et le dépistage du Sida, du diabète et d'une manière générale d'autres pathologies.

## Seniors



- Assurer le transport occasionnel des personnes âgées avec une navette entre le bourg et le centre urbain, et pour le marché.
- Développer des logements non-médicalisés adaptés à l'accessibilité, à la baisse d'autonomie.
- Proposer des nouvelles activités pour tous les seniors (club d'échecs, de bridge, théâtre, sorties culturelles, formations) et encourager les initiatives de convivialité et de rencontre pour nos aînés.
- Prendre soin et valoriser les capacités et savoirs des aînés à travers le développement d'activités intergénérationnelles.
- Développer les manifestations de sympathie: célébration des centenaires et des anniversaires de mariage (50, 60 et 70 ans).

## Démocratie locale participative



- Affecter un budget aux instances participatives afin de porter des projets de proximité, après concertation par Internet.
- Consulter les habitants par Internet ou Facebook sur des choix de projets.
- Diffuser les séances du Conseil Municipal sur Internet en vidéo.
- Partager et présenter les grands projets structurants du territoire lors de réunions publiques.
- Renforcer l'échange entre les élus et les habitants par Internet, Facebook Live, etc.

## Culture Jeunesse Seniors



- Construire un pôle multiculturel et intergénérationnel, un nouvel espace tourné vers la création et les pratiques musicales, artistiques, ludiques et culturelles dans le centre urbain.
- Ce nouvel équipement comprendra des espaces dédiés à la jeunesse tournés vers la création et les pratiques musicales (studio de répétition et d'enregistrement), artistiques et culturelles.
- Faire de cet équipement un modèle de l'échange intergénérationnel.

## Tous les secteurs



- Proposer chaque année des rendez-vous forts « culture et ouverture sur le monde » dans tous les services de l'action municipale: Culture, Petite Enfance, Enfance, Enseignement, etc.



## Numérique et communication



- Entrer dans l'ère de la « smart city » pour une meilleure gestion de la ville et une E-administration encore plus efficace.
- Développer l'utilisation des « logiciels libres » sur le territoire.
- Lutter contre « l'illectronisme » en poursuivant le développement des ateliers numériques.
- Créer des ateliers sur les enjeux du numérique : protection des données personnelles, sécurité...
- Engager avec l'intercommunalité (VEA) une mutualisation des outils et des services informatiques.

- Implanter une pharmacie dans le bourg et un nouveau commerce de bouche.
- Encourager fortement l'arrivée d'activités économiques diversifiées génératrices de centaines de nouveaux emplois.
- Implanter une antenne pour tous les réseaux mobiles à l'entrée de l'autoroute A4.
- Contribuer avec la Région à l'installation d'un campus universitaire des métiers de l'hôtellerie restauration.

## Développement économique et emploi



## Intercommunalité



- Favoriser une intercommunalité renforcée et partagée au service des Valeuropéens.
- Faire de Val d'Europe Agglomération (VEA) un véritable outil au service des populations et des communes.
- Engager un fort processus de mutualisations volontaires des services des communes avec VEA.
- Améliorer la couverture des réseaux mobiles par l'implantation de nouvelles antennes relais.

## Fiscalité



- En matière de fiscalité, le projet 2020-2026 sera principalement axé sur la continuité des actions déjà engagées auparavant à savoir :
- Le maintien d'une fiscalité modérée par une bonne gestion et par l'apport de recettes provenant de l'activité économique.
  - La réduction des consommations d'énergie (automatisation des éclairages, lampes à LED, chasse d'eau plus économiques...)
  - La poursuite des efforts en matière de gestion et de rationalisation.
  - Les partenariats public/privé permettant de contribuer au financement de nombreuses actions (illuminations de Noël, Serris en fête, etc.).
  - La recherche systématique de subventions.

Serris  
Val d'Europe

# FORUM



**SAM. 5  
SEPT.  
13 H 00 - 18 H 00**



**DES ASSOCIATIONS**  
GYMNASE ÉRIC TABARLY



# La gymnastique en famille avec

# Infinity Gymnastics

L'association Infinity Gymnastics Val d'Europe a été créée en mars 2018. Sébastien, entraîneur, nous présente cette dynamique association de gymnastique.

## Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Infinity Gymnastics Val d'Europe a été fondée en mars 2018 par Mélissa HONORIN et moi-même. Nous sommes des entraîneurs passionnés de gymnastique et parents de quatre enfants, dont trois d'entre eux sont gymnastes. Nous sommes aidés par les membres du bureau (président, trésorier, secrétaire...) pour toutes les démarches administratives.

Nous avons été accueillis dès le début par la ville de Serris qui nous a fait entièrement confiance. Nous comptons initialement 91 adhérents; aujourd'hui nous en sommes à 157. Le club forme des groupes loisirs dès l'âge de deux ans et des sections compétitions, qui s'entraînent sur les différents agrès que propose la gymnastique (barres, poutre, sol et saut). La très grande majorité des adhérents sont des filles mais nous aimerions que la section garçon se développe également.

## Pourquoi avoir créé cette association ?

Ma femme, mes trois filles et moi-même sommes passionnés de gymnastique. Il nous est alors apparu comme une évidence de voler de nos propres ailes après plusieurs années à entraîner dans différents clubs. Nous avons donc créé notre association pour essayer de transmettre en famille, cet engouement pour la gymnastique.

## Quel est son objectif ?

Transmettre sans contrainte, transmettre avec beaucoup d'amour et donner confiance à tous nos membres. Nous souhaitons que chaque adhérent puisse s'amuser et s'épanouir en découvrant ses propres capacités, le dépassement de soi. L'esprit d'équipe est aussi très important. Nous espérons que nos élèves développent, la même passion qui nous anime.

## Quel est l'apport pédagogique de la gymnastique ?

Chaque groupe avance en fonction de son niveau et d'un programme adapté. À chaque entraînement, nous prenons le temps pour que les gymnastes maîtrisent leurs apprentissages, sans pression. Nous prônons la prise de confiance en soi et l'envie personnelle de réussir. Au fil du temps, une vraie émulation se développe entre les gymnastes. Les élèves peuvent choisir entre deux fédérations, ce qui leur permet de trouver le niveau de compétition le plus adapté à leur capacité, sans stress et en respectant leur souhait. Le fait d'entraîner en famille apporte un côté rassurant et convivial, que les gymnastes apprécient fortement.

## Vous organisez des sorties, des stages ?

Nous proposons des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires, ouverts à tous les niveaux sur les différentes villes de l'agglomération du Val d'Europe.



Nous avons accompagné des membres de l'association aux internationaux de gymnastique à l'AccorHotels Arena: un vrai moment de partage et de convivialité. Nous organisons aussi une sortie de fin d'année pour permettre aux gymnastes et aux parents de se détendre et faire plus ample connaissance.

## Avez-vous des relations avec d'autres partenaires ?

Nous développons régulièrement des actions de collaboration avec d'autres associations ou entreprises: dès la première année de création, nous avons travaillé avec « La Cachette secrète », qui allie un service de coiffure et des ateliers lecture. L'objectif pour nous est de dépasser, quand cela est possible notre rôle d'association



## INFINITY GYMNASTICS VAL D'EUROPE

Directrice technique: Mélissa AURORE  
Contact: Sébastien au 07 83 00 64 87  
Courriel: [infinitygymnasticsvaldeurope@gmail.com](mailto:infinitygymnasticsvaldeurope@gmail.com)  
Facebook: [Infinity Gymnastics Val d'Europe](https://www.facebook.com/InfinityGymnasticsValdEurope)

purement sportive au profit de la culture. Cette collaboration a permis de développer le goût pour les livres, à travers des sessions de lecture pour petits et grands.

La seconde année, nous avons collaboré avec le Club photo de Serris « Image'In Serris ». Nos gymnastes ont ainsi été mis en valeur lors des entraînements et des compétitions à travers des clichés pris sur le vif. Cela a permis de figer des instants de travail, d'effort et de dépassement de soi, Cela laisse un souvenir intemporel de tous ces moments.

Nous travaillons, en accord avec les parents, en collaboration avec des professionnels de la santé (ostéopathe, médecin du sport, podologue, kinésithérapeute, généraliste, chirurgien) pour le suivi de nos athlètes. Par exemple, notre ostéopathe nous accompagne sur les compétitions et se tient à disposition de nos gymnastes pour des rendez-vous particuliers. Nous pensons que cela offre une réelle plus-value à notre association. Cela nous rassure également sur la santé de nos élèves.

## Avez-vous des projets ?

Nous aimerions pouvoir accueillir au sein de notre association des enfants porteurs de handicap, que l'accès à notre sport soit ainsi ouvert à tous, sans discrimination et avec beaucoup de bienveillance.

Nous continuerons à faire des stages de perfectionnement régulièrement. Nous aimerions en organiser un en Corse. Ce « stage/colonie » permettrait d'addition-

ner cohésion d'équipe, amour de la gym et découverte d'un nouvel environnement. Nous avons dû malheureusement suspendre ce projet en raison de la crise sanitaire actuelle.

En partenariat avec une association de Serris, nous souhaiterions proposer à nos adhérents des ateliers d'aides aux devoirs. Nous travaillons également à organiser, pendant les vacances, des stages mêlant séances gymniques le matin et soutien scolaire l'après-midi. L'occasion de travailler tout en s'amusant.

Nous souhaiterions organiser le déplacement des enfants aux compétitions quand les parents ne sont pas disponibles car nous sommes conscients des contraintes que les compétitions répétées peuvent engendrer. Nous aimerions, pour cela, faire appel à une société de transport extérieure, régulière et sûre.

Nous voulons enfin pérenniser le travail avec « La Cachette secrète », Image'In Serris, notre ostéopathe et les autres professionnels de la santé déjà impliqués.

« Ensemble on est meilleur que tout seul. »

## Un dernier mot ?

Infinity Gymnastics, c'est avant tout l'extension de notre famille, une association où chacun a sa place, car ensemble on est meilleur que tout seul...





20300 M<sup>2</sup>

DE FONCIER

7

BÂTIMENTS

2022

DATE DE LIVRAISON PRÉVUE



## Spirit: toujours plus d'activités économiques à Serris

Serris va à nouveau développer son offre économique en accueillant un nouveau parc d'activités développé par Spirit dans la zone d'activités du Couvernois Nord (vers Auchan Drive). La livraison est prévue pour 2022.

En février 2019, l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) a lancé une consultation portant sur la réalisation d'un programme d'immobilier d'entreprise (type parc PME/PMI) sur un foncier d'environ 20300 m<sup>2</sup> au sein de la ZAC du Couvernois Nord de Serris.

Après analyse, l'EPA et la Ville de Serris ont retenu le projet proposé par le groupe indépendant Spirit. Son dossier présentait en effet une bonne compréhension des enjeux d'intégration urbaine et paysagère, un respect des exigences environnementales (gestion de l'eau à la parcelle respectée, 30 % d'énergie renouvelable, construction en structure bois, panneaux solaires) et une

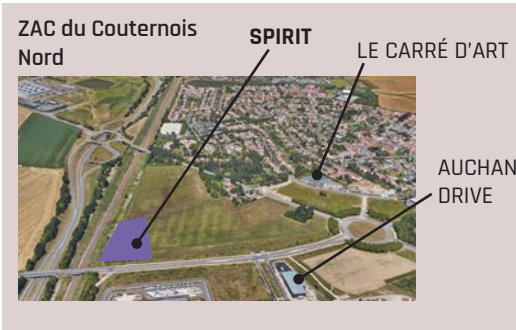
offre en adéquation avec le marché et complémentaire aux autres parcs d'activités en cours de développement à proximité.

Le projet Spirit consiste en la réalisation d'un parc d'activités destiné à l'accueil d'entreprises (services et bureaux). Il sera composé de sept bâtiments semi-indépendants.

Ce projet présentera également un jardin potager et une zone de convivialité en cœur d'îlot qui permettra de collecter les eaux pluviales. Un parcours de santé sera aussi créé entre la voie SNCF et les bâtiments. La circulation s'effectuera en sens unique autour de l'espace végétalisé en cœur d'îlot. Chaque édifice possédera

ses places de stationnement.

Ce nouveau programme est encore un signe de l'attractivité de notre commune. Près de 228000 m<sup>2</sup> de projets économiques et 5000 emplois sont prévus à Serris dans les prochaines années.



## Serris aide ses restaurants

Face à cette crise économique sans précédent, les restaurateurs de Serris peuvent compter sur le plein soutien du Maire de Serris, Philippe DESCROUET et de ses élus. Prise de contact avec chacun d'eux, installation de nouvelles terrasses temporaires, depuis le 2 juin tout a été mis en œuvre pour aider les restaurateurs à exercer leur métier malgré les contraintes sanitaires. Les élus de Serris ont souhaité également que les redevances liées à l'occupation du domaine public ne soient pas dues au titre

de l'année 2020. Une délibération a été votée en ce sens lors du Conseil Municipal du 29 juin. 15000 euros de redevance avaient été perçus par la commune l'an dernier. Cette exonération concerne les bénéficiaires d'occupations du domaine public (terrasses de bars, restaurants, glaciers...). En proposant ces mesures exceptionnelles, la Municipalité entend soutenir les acteurs économiques de la commune tout en limitant leur perte.



Photo: Restaurant Un des Sens



## Où manger à Serris ?

Vous aussi soutenez les restaurants de Serris en profitant de leurs bonnes tables.

Retrouvez tous les restaurants de la commune dans le guide dédié « Où manger à Serris ». L'édition 2020 de cette plaquette est disponible dans ce numéro du Serrisien ou à l'Hôtel de Ville.



## Le marché de Serris vous accueille

Le marché de Serris vous accueille tous les dimanches, de 8h00 à 13h00, à l'Hôtel de Ville.

Vos commerçants se sont adaptés pour vous accueillir dans les meilleures conditions de sécurité en collaboration avec la Ville. Des aménagements ont été mis en place pour respecter les règles sanitaires.

Fromagers, rôtisserie, primeur, volailler et traiteur exotique vous attendent tous les dimanches !



## Une nouvelle balayeuse pour la Brigade propreté

■ La brigade propreté s'est dotée d'une balayeuse compacte qui permet d'optimiser le nettoyage de la ville, notamment le cours du Danube, après le marché, en remplacement de l'intervention d'un prestataire.



## Avis de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°3 du PLUI

■ Une modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Europe a été engagée afin de procéder à des ajustements réglementaires, à la demande de la commune de Serris, dans un objectif de dynamisation commerciale du bourg de la commune. Conformément au Code de l'Urbanisme, ce projet est mis à la disposition du public pendant un mois, du 7 juillet 2020 au 7 août 2020 inclus.

Les pièces du dossier sont tenues à la disposition du public dans les mairies des communes concernées ainsi qu'au siège de Val d'Europe Agglomération. Elles sont également consultables sur [www.valdeuropeagglo.fr](http://www.valdeuropeagglo.fr).

Pendant cette période, les observations sur ce projet de modification pourront être consignées sur les registres déposés en mairie, par écrit, par mail à [modifsimplifieplui@vdeagglo.fr](mailto:modifsimplifieplui@vdeagglo.fr), où elles seront annexées au registre et tenues à la disposition du public.

L'ensemble des observations et propositions seront consultables sur le site Internet [www.valdeuropeagglo.fr](http://www.valdeuropeagglo.fr). Plus d'infos auprès de Val d'Europe Agglomération.

Direction de l'Aménagement - Château de Chessy 77701 Marne la Vallée CEDEX 4 (0160 43 80 80)



## Serris, ville fleurie

Comme tous les ans, les services techniques de Serris se sont affairés pour mettre en place le fleurissement estival de la commune.

Les services techniques de Serris ont terminé début juin le fleurissement estival de la commune. 650 m<sup>2</sup> de tapis fleuris dans les massifs, 150 jardinières sur les barrières, 12 pyramides et 32 vasques sur mats ont été mis en place pour que la Ville se pare de ses plus beaux atours pour cet été.

Ce fleurissement estival a remplacé les plantations installées à l'automne dernier. Depuis plusieurs années, les élus ont en effet voulu que le fleurissement soit étendu en durée et en zone couverte sur la commune.

Serris est lauréat de 3 fleurs aux concours des villes fleuries et surtout reconnue par ses habitants comme une commune verte où il fait bon se promener.

Alors ce fleurissement ?

- Frederic Louis** Ah Serris 😍 Mon rêve d'y habiter 😊  
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h  
1 réponse
- Chrystel Le Berne-Meriot** Bravo aux services de la ville qui font un travail remarquable au niveau floraison 🌸🌻🌷🌹  
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h
- GE YA** En effet, c'est une ville où il fait bon vivre ! 😊  
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h
- Drivakou Stavroula** Bravo!!!! 🍷🍷🍷  
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 20 h
- Marie Rose Monier** C'est superbe 🌸🌻  
J'aime · Répondre · Envoyer un message · 19 h



## Pelouse et haie : quelques rappels

■ La tonte des pelouses et l'utilisation de matériel bruyant sont uniquement autorisées pour les particuliers :

- du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30
- samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- dimanche et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00

■ Taille des haies

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.



## Collecte des déchets verts

■ La remise des sacs pour la collecte des déchets verts s'effectue du lundi au vendredi (lundi 14 h 00 / 17 h 00 ; du mardi au vendredi, 9 h 00 / 12 h 00 et 14 h 00 / 17 h 00) au Centre Technique Municipal, du 3 avril au 27 novembre.

Pour le retrait des sacs : se munir obligatoirement d'un justificatif de domicile au format papier.

**Rappel : le ramassage des déchets verts s'effectue le vendredi matin. Les sacs ne doivent être sortis que le jeudi après 19 h 00.**

Services techniques de Serris

Centre Technique Municipal  
2 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris  
Tél. 0160 43 18 18 - [s-technique@serris.fr](mailto:s-technique@serris.fr)  
Plus d'infos : [www.serris.fr](http://www.serris.fr)



# Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

## CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Merci !

Plus de 80 % des suffrages.

27 élus majoritaires au sein d'un Conseil Municipal de 29 membres.

Merci à chaque habitant s'étant rendu aux urnes en mars dernier pour remplir son engagement citoyen.

À la vue de ces résultats, nous sommes honorés de la confiance que vous nous avez renouvelée. Soyez assurés que nous avons tous à cœur d'honorer le mandat qui nous a été confié avec disponibilité, engagement et loyauté envers tous les Serrisais et notre Ville.

Vous pouvez compter sur la mobilisation de vos élus majoritaires pour mettre en œuvre le programme ambitieux et réaliste qui vous a été proposé, et continuer à rendre votre vie à Serris toujours plus agréable.

Ensemble, continuons Serris !

## VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

Le scrutin municipal du 15 mars dernier s'est tenu dans des circonstances particulièrement exceptionnelles, et nous remercions les électeurs et électrices qui se sont déplacés malgré tout. Vous nous permettez ainsi de vous représenter au sein du groupe d'opposition Vivons Serris Autrement, pour les six années à venir.

Cependant, le contexte sanitaire suffit-il à expliquer une abstention de 67%, quand la moyenne nationale s'est établie à 55% pour le premier tour ? Comment justifier un tel désintérêt pour la politique municipale à Serris ? A défaut de réponse, nous prenons acte de la représentativité réelle de l'équipe majoritaire (25.2% des électeurs inscrits), qui ne manque pas de brandir son score à toute occasion.

Ce fut le cas notamment lors du Conseil Municipal du 15 juin dernier, lors duquel le groupe Vivons Serris Autrement s'est opposé aux orientations budgétaires soumises par la majorité. Préemptions immobilières et projets pharaoniques nous ont en effet semblés peu compatibles avec le 'Monde d'après' que nous appelons de nos vœux, fait d'humain, de social et de modération.

Fidèles à nos valeurs et à nos propositions, nous nous engageons à réaliser un travail d'opposition constructif mais vigilant, et à rester à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous. Vous pourrez suivre notre actualité sur la page Facebook 'Serris Autrement'. Nous vous recevons également sur rendez-vous le samedi matin.

A votre disposition,

Fatiha GUERIN & Dimitri ARCIS

Serris  
Val d'Europe

PERMIS  
JEUNES



TU ES SERRISSIEN ?

TU AS ENTRE 18 ET 25 ANS ?

LA VILLE T'AIDE À FINANCER TON PERMIS

500 euros pour ton permis de conduire B  
en échange d'activités bénévoles.

En partenariat avec Excel Conduite  
et Just Permis.

SERRIS  
POUR LA  
JEUNESSE !

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE  
DU 1<sup>ER</sup> AU 24 JUILLET 2020  
DOSSIER À TÉLÉCHARGER  
SUR SERRIS.FR

SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS  
jeunesse.sport@serris.fr  
01 60 43 52 00





# BOUGEZ VOTRE ÉTÉ

**Du 6 juillet au 28 août 2020  
(hors jours fériés)**

**Rendez-vous au Parc du Centre urbain.**

Après la période de confinement et l'allègement progressif des mesures sanitaires, les élus de la commune ont souhaité proposer aux habitants des activités visant à recréer de la vie et du lien social entre les Serrisiens. Animations organisées dans le respect des gestes barrières.

**DES ANIMATIONS GRATUITES  
(SORTIES PAYANTES)  
POUR LES ENFANTS, LES JEUNES,  
LES ADULTES ET LES AÎNÉS**

chasse aux trésors    grands jeux

**ANIMATIONS FAMILIALES**    escape game

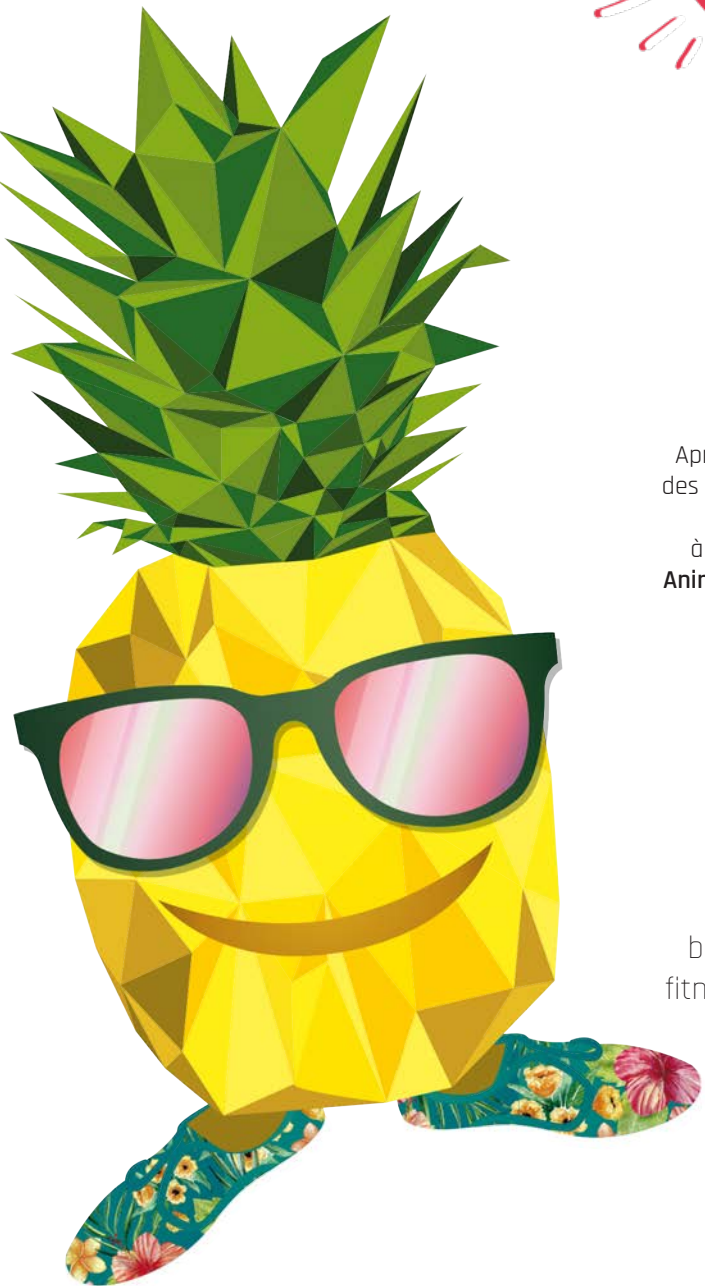
**ACTIVITÉS SPORTIVES LUDIQUES**

badminton    **ET CULTURELLES**    baby foot géant

fitness    **SORTIES**    **MARCHE SPORTIVE**

**INITIATION AU RUNNING**    **SPORT BIEN ÊTRE**

cinéma    fresque éphémère



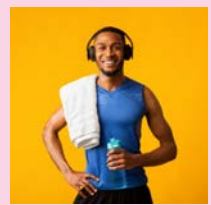
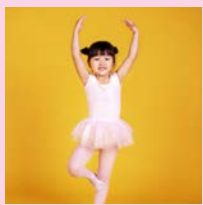
Programme sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr)  
ou sur [VilleDeSerris](https://www.facebook.com/VilleDeSerris)

**SAM. 5 SEPTEMBRE DE 13 H 00 À 18 H 00**

## **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Gymnase Éric Tabarly

Retrouvez les associations de Serris



**Tous les événements de la ville**

sur [www.serris.fr](http://www.serris.fr) et sur notre page Facebook officielle [VilleDeSerris](https://www.facebook.com/VilleDeSerris)